

Réception dès septembre de deux accélérateurs à Constantine

Pourvu que les rendez-vous soient écourtés

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3637 - Dimanche 9 août 2015 - Prix : 10 DA

Tourisme

Une formation
de qualité pour
professionnaliser
le secteur

Page 2

Vacances et canicule

Rush des Algérois vers les plages

Page 2

**Chute du prix
du baril ou
déflation
généralisée ?**

Par Mohamed Habili

A peine le cours du baril est-il passé sous la barre des 50 dollars que déjà il s'en trouve des experts pour ne pas exclure qu'il descende jusqu'au palier des 40 dollars. Comme toutefois ils se gardent d'être plus explicites sur le rythme avec lequel cette baisse va selon eux se poursuivre, on est en droit de penser qu'ils ne fondent pas leur pronostic sur des données objectives mais plutôt sur la supposition que s'agissant des prix la chute, de même du reste que leur hausse, est une tendance à laquelle il n'est jamais facile d'assigner un terme par avance, à partir duquel elle tournera inévitablement en sens inverse. Si bien que si par hasard ce niveau de 40 dollars est atteint, des voix ne manqueront pas d'annoncer que la dégringolade a encore du champ devant elle, que le fond, ou le plancher, se situe encore plus bas. En réalité, tout ce qu'il est possible de dire sans l'ombre d'un doute est que la baisse a nécessairement une limite, et qu'une fois celle-ci atteinte s'enclenchera à coup sûr le mouvement de hausse, au rythme et à l'ampleur défiant eux aussi la prévision. S'il en est ainsi, c'est essentiellement parce que l'économie n'est pas le domaine des lois, rigoureuses et univoques par définition, mais celui des tendances, qui ont cette particularité de se contrarier sans cesse, même si à tout instant celle qui va dans un sens prédomine sur celle qui va dans l'exact opposé.

Suite en page 3

Le blocage des importations de véhicules cause une augmentation des prix

Les voitures d'occasion plus chères que les neuves



PH: D. R.

Après le ramadhan, les prix des voitures d'occasion ont augmenté de 15 à 20% à l'échelle nationale, échappant à tout contrôle des autorités. Les éventuels acheteurs se plaignent de cette brusque hausse, avons-nous constaté avant-hier au marché d'El Harrach.

Lire page 2

Madani Mezrag tente de rassembler les repentis de l'AIS

Les tentatives désespérées du retour de l'ex-FIS

Page 3

Festival international des danses populaires

Une quinzaine de pays au rendez-vous

Page 13

Tourisme

Une formation de qualité pour professionnaliser le secteur

UNE ÉTUDE «globale et minutieuse» est en cours d'élaboration pour définir les besoins des établissements hôteliers en matière de formation, en vue d'améliorer la qualité des prestations, a annoncé hier la directrice de la formation au ministère de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, M^{me} Ouahiba Moumen. La définition des besoins réels des établissements hôteliers en matière de prestations et la formation d'une main-d'œuvre qualifiée dans divers métiers et spécialités figurent parmi les objectifs de cette étude en cours de réalisation par le secteur pour être à la hauteur des attentes des clients, a précisé la même responsable. Cette étude, a-t-elle ajouté, est menée selon les standards internationaux dans le domaine de l'hôtellerie en consacrant 5% à la formation des encadreurs, 10% aux réceptionnistes, 45% à la restauration 15% aux différentes activités et 25% à la formation en matière d'hébergement. Elle vise également, selon M^{me} Moumen, à «pallier les lacunes en matière de formation à travers la réalisation de nouveaux instituts de formation dans les différentes régions du pays». Outre les instituts et centres de formation existants, la même responsable a rappelé les nouveaux projets en cours de réalisation dans les wilayas d'Oran, Constantine, Adrar et Ain Timouchent, dans le cadre de la formation notamment en matière de gestion hôtelière et restauration. L'École nationale supérieure du tourisme d'El Aurassi qui dispose actuellement de 200 places pédagogiques, sera bientôt transférée vers Tipasa où elle sera dotée de 400 places supplémentaires en plus de l'École supérieure de l'hôtellerie et de restauration de Ain Benian (Alger-ouest) d'une capacité de 800 places pédagogiques. M^{me} Moumen a souligné la nécessité de moderniser le dispositif de formation en actualisant les programmes et en dotant les instituts de formation de moyens pédagogiques modernes au profit des étudiants. De nouvelles spécialités seront bientôt ouvertes dans les centres et instituts de formation, a-t-elle fait savoir. Elle a, dans ce cadre, insisté sur l'importance d'«actualiser les programmes pour assurer la qualité des prestations touristiques et une formation suivant les besoins des établissements touristiques». M^{me} Moumen a rappelé le contenu de la carte de formation approuvée en 2011 qui permet d'«évaluer les offres de formation et de définir les besoins et les moyens disponibles». 84 établissements relevant du secteur de la formation professionnelle, 7 instituts spécialisés dans le tourisme, quatre instituts et écoles de formation relevant du secteur de tourisme sont actuellement disponibles, a-t-elle indiqué. M^{me} Moumen estime que la demande croissante en matière de tourisme «requiert une main-d'œuvre qualifiée pour permettre à ce secteur de contribuer au développement économique durable hors hydrocarbures». R.Z.

Le blocage des importations de véhicules cause une augmentation des prix

Les voitures d'occasion plus chères que les neuves

■ Après le ramadhan, les prix des voitures d'occasion ont augmenté de 15 à 20% à l'échelle nationale, échappant à tout contrôle des autorités. Les éventuels acheteurs se plaignent de cette brusque hausse, avons-nous constaté avant-hier au marché d'El Harrach.

Par Thinhinene Khouchi

Cependant, le marché de voitures d'occasion attire toujours de nombreux acheteurs. En effet et à titre d'exemple, le marché d'El Harrach ouvert le vendredi, censé être une aubaine pour les acheteurs qui n'ont pas les moyens de s'offrir une voiture neuve, voit ses prix flamber et devient le théâtre d'opportunistes prêts à tout pour enregistrer plus de profit. Le blocage des importations de véhicules, les délais de livraison des voitures neuves qui ne semblent pas aider les acheteurs ainsi que la hausse des prix des voitures en raison de la chute du dinar profitent au marché automobile d'occasion. Une situation qui réjouit les vendeurs qui n'hésitent pas à augmenter les prix des véhicules, dépassant parfois les montants affichés par les concessionnaires. A titre d'illustration, l'Ibiza qui vit ses jours de gloire auprès des amateurs de voitures est vendue à 1 650 000 DA occasion contre 1 489 000 DA neuve. La Picanto cédée à 1 150 000 DA neuve est vendue à 1 460 000 DA occasion, une Volkswagen Polo 2015 finition Trend Line, qui a roulé plus de 15 000 km, s'affiche à 1 250 000 DA au marché d'occasion alors que celle-ci se vend presque au même prix neuve. Autre exemple, une Volkswagen Polo année 2015 finition Concept ayant roulé



presque 12 000 kilomètres est proposée au prix de 1 650 000 DA en seconde main alors que neuve elle est proposée à quelques millions près. Idem pour une Peugeot 208, année 2015, qui affiche 20 000 kilomètres au compteur et qui sera vendue à 1 850 000 DA, presque le même prix qu'à sa sortie de chez le concessionnaire. Un acheteur qui a l'habitude de changer de voiture chaque année au marché d'El Harrach a été choqué par les prix affichés par les particuliers. «C'est trop cher, les prix de certains de ces voitures dépassent même le prix des voitures neuves», souligne-t-il. Salim, un jeune âgé de 32 ans, nous

explique que cette augmentation des prix a commencé juste après le mois de ramadhan. «Le marché d'El Harrach est devenu fou juste après la fin du mois de ramadhan, une augmentation de 15% à 20% touche aujourd'hui toutes les voitures». Et d'ajouter : «A ces prix-là, la je préfère attendre et ne pas acheter pour le moment». Certains revendeurs, pour se défendre, pointent du doigt les professionnels du secteur. «Ce sont eux qui sont malhonnêtes, ils augmentent leurs prix comme ils veulent à tout moment et nous sommes obligés de suivre», nous dit le vendeur d'une voiture de marque Hyundai Accent au prix de 1

150 000 DA. Un autre vendeur, croisé un peu plus loin, nous explique pourquoi une voiture qui a déjà roulé et celle qui est à zéro kilomètre au compteur sont vendues au même prix. «Pour commencer ma voiture est robuste, il n'y a pas de retouches carrosserie, ni de peinture, révision à l'heure. En plus, c'est une voiture qui roule de longues distances sans problème. En ce qui concerne le prix qui est au même niveau, celle neuve est presque introuvable, non disponible ou bien avec un délai de livraison de 3 à 4 mois. C'est très long. Si l'acheteur est intéressé, elle est livrée sur place, il n'y a aucun délai», a-t-il argumenté. T. K.

Vacances et canicule

Rush des Algérois vers les plages

Le dernier week-end caniculaire a poussé les Algérois à envahir la grande bleue, en quête de détente et de fraîcheur pour oublier la forte chaleur. Durant la saison estivale et les journées caniculaires, les plages constituent les destinations favorites des Algériens. Elles sont prises d'assaut par des visiteurs venus de tous les coins pour goûter à la fraîcheur de la Méditerranée. Tous les routiers mettent le cap sur la plage la plus proche, un simple fait qui a donné lieu à un rush. Entre amis ou en familles, pour la baignade ou pour le bronzage, les raisons sont multiples devant un but unique. La détente figure au menu, le but est de passer un week-end dans la joie et la bonne humeur. Une affluence qui s'est intensifiée durant les derniers jours marqués par une forte chaleur. Un afflux important sur le littoral où la simple raison est de se baigner dans la grande bleue. À Alger, toutes les plages figurent sur la



liste, à l'exemple de Sidi Fredj. Une localité à l'ouest de la capitale, connue pour son sable doré et sa marina. Cette dernière par son charme séduit de nombreux visiteurs, la classant ainsi parmi les premiers choix de l'estivage algérois. En arrivant à cette station balnéaire vers les coups de midi, les tables et les parasols affichaient déjà complet. Pour trouver une place, c'est un vrai casse-tête, car les tables et les parasols deviennent dans l'après-midi une

denrée rare. Nous nous sommes rapprochés d'une famille. «Nous venons ici pratiquement tous les week-ends, c'est une occasion pour nous d'amener les enfants pour les faire profiter d'un moment de détente, surtout qu'il reste peu de temps pour la reprise des cours», a dit une mère accompagnée de ses enfants. «L'accès gratuit aux plages est une bonne chose, c'est normal, ça aide les Algériens à venir nombreux». Beaucoup de jeunes visiteurs pré-

fèrent juste déplier leurs serviettes à proximité, pour éviter le problème du manque de tables et de chaises, une façon de s'organiser à la sauvette. Pas loin de la capitale, la station balnéaire de Bordj el Kiffan (ex-Fort de l'eau) a connu le même rush. Une affluence importante a été constatée sur la plage en particulier des familles. Une habituée de cette plage nous a précisé que «la plage est conviviale, il ya beaucoup de familles qui viennent donc nous préférons venir ici pour passer nos soirées ou les journées du vendredi». Cette plage a vu son nombre de visiteurs monter en flèche, grâce à la mise en place du tramway d'Alger qui la relie à d'autres localités. Un programme a été mis en place par la Protection civile, consistant à informer les visiteurs sur les dangers de la mer, en particulier la noyade. Devant un chiffre de dizaines de morts noyés, la détente ne doit pas négliger la vigilance et l'attention. Mohamed Makhout

Madani Mezrag tente de rassembler les repentis de l'AIS

Les tentatives désespérées du retour de l'ex-FIS

■ Depuis l'annonce des réformes politiques, le 15 avril dernier, la question du retour des ex-dirigeants de l'ex-FIS dissous sur la scène politique a été tranchée. Il n'est pas question d'effacer un passé, dont les séquelles sont toujours là, mais certains de ses ex-leaders ne lâchent pas et tentent toujours leur chance.

Par Nacera Chennafi

Selon des informations rapportées hier par Algérie 1 qui cite des sources locales «Les repentis de l'ex-organisation terroriste Armée islamique du salut (AIS), ont demandé mais pas obtenu une autorisation pour organiser une «université d'été» à Mostaganem». Selon la même source, Madani Mezrag, l'ex-chef du bras armé du parti dissous (FIS), a déjà tenu une université d'été en août 2014 dans la wilaya de Jijel. A ce propos, il est rapporté que cette «université d'été n'avait pas été autorisée mais n'avait pas non plus été interdite». Il est à noter que les ex-dirigeants de Front islamique du salut (FIS), dissous en 1992, avait affiché leurs ambitions d'investir la scène politique dans le contexte du Printemps arabe juste après son déclenchement en 2011 marqué dans ses débuts par la montée des islamistes dans quelques pays, mais cette situation n'a pas duré longtemps.

Madani Mezrag, l'ex-chef du bras armé du parti dissous est devenu une star médiatique dans quelques chaînes de télévisions privées dans lesquelles il ne montre aucun regret sur le sang des Algériens qui a coulé sous la main de l'AIS qu'il dirigeait. Ce n'est pas tout, puisque depuis la trêve de 1997, Madani Mezrag affiche ses ambitions de revenir sur la scène politique. Mezrag croit aussi avoir soigné son image après avoir été reçu à la Présidence par le directeur de



cabinet de la présidence de la République Ahmed Ouyahia dans le cadre des consultations sur la révision de texte fondamental de la République. Dans un précédent, un communiqué signé l'année dernière conjointement par son ancien président Abassi Madani, installé à Doha au Qatar, et par son ancien numéro deux Ali Benhadj, ils avaient annoncé que le parti a «mandaté des avocats pour porter plainte auprès des institutions internationales judiciaires et des

droits de l'homme contre son exclusion de la vie politique en Algérie». Le 1^{er} juin 2014, El Hachemi Sahnoun a rendu public un document contenant dix propositions pour une sortie de crise. La principale préconisait de faire de la char'ia la source de toutes les lois en Algérie.

D'autre part, plusieurs partis seraient en chasse pour récupérer la base de l'ex-Front islamique du salut (FIS). Opposant irréductible au pouvoir, Abdellah Djaballah, dépossédé de deux

partis avant de créer le troisième, le Front pour la justice et le développement (FJD) a lancé il y a une semaine un nouveau pôle islamiste qui n'arrive toujours pas à convaincre. Le 20 juin 2014, Ouyahia a organisé sa première et seule conférence de presse comme ministre d'Etat, directeur de cabinet de la Présidence, une occasion qui a permis à l'opinion publique d'avoir des explications sur l'invitation des ex-dirigeants de l'ex-Fis à participer aux consultations autour de la révision constitutionnelle et mettre les points sur les «i» concernant le débat déclenché sur un éventuel retour de l'ex-FIS.

A ce propos, Ouyahia, a affirmé, vendredi à Alger, qu'il n'y aura pas de retour du Front islamique du salut (FIS) dissous. «Je vous confirme qu'il n'y aura pas de retour du Fis dissous», avait-il dit. Il avait aussi défendu la participation d'anciens dirigeants du FIS dissous aux consultations sur la révision de la Constitution, à l'image de Madani Mezrag, El Hachemi Sahnoun, car les deux hommes ont participé à la trêve de 1997.

Le rejet du retour de ces derniers a été aussi confirmé dans la nouvelle loi sur les partis politiques, à travers le maintien de l'article 4 qui interdit clairement l'exercice politique aux responsables de l'ex-FIS. Cependant, le Front islamique du salut (FIS), dissous en 1992, ne semble pas convaincu et croit toujours qu'il a une chance de revenir sur la scène politique nationale.

N. C.

Réception dès septembre de deux accélérateurs à Constantine

Pourvu que les rendez-vous soient écourtés

La réception annoncée dès septembre de deux accélérateurs au niveau du CAC de Constantine devrait apaiser, un tant soit peu, la tension existante sur les rendez-vous de la radiothérapie pour la région. Des acquisitions similaires sont attendues dans d'autres CAC qui peinent à prendre en charge, à temps, les cancéreux à travers le territoire national. Malgré les efforts déployés, la prise en charge des cancéreux est pointée du doigt pour toutes défaillances en terme de moyens et accueil des patients. C'est pourquoi toute acquisition d'équipement destinée au traitement de cancéreux est toujours la bienvenue aussi bien par les patients que par les professionnels du secteur. Avec 45 000 nouveaux cas de cancer annuellement l'Algérie a beaucoup à faire en terme d'équipements et des médicaments de prise en charge de cette pathologie. Les souffrances des cancéreux de la wilaya de Constantine et les wilayas avoisinantes devraient pouvoir se soulager un peu et avoir leur rendez-vous pour la radiothérapie dans des délais plus courts que d'habitude. C'est en tout cas ce qui émane de l'intérimaire du médecin chef du (CAC) du Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Constantine. Ce responsable a

annoncé la réception de deux accélérateurs du centre anti-cancer (CAC) du Centre hospitalo-universitaire (CHU) Benbadis de Constantine, dont la mise en service augmentera le nombre de séances de radiothérapie. Les deux accélérateurs seront opérationnels «au mois de septembre prochain», a-t-il indiqué. La phase actuelle est consacrée à des «opérations de commissioning», où les physiciens médicaux introduisent des données spécifiques de dosimétrie, constituant l'ultime phase précédant la mise en exploitation de ces deux appareils, a précisé à l'APS, le D' Wahid Boughrara, faisant part que des 70 séances de radiothérapie assurées quotidiennement par le CAC du CHU Benbadis, le nombre «dépassera les 200 séances/jour». Il a, dans le même contexte, ajouté que le délai actuel pour une séance de radiothérapie, entre le dépôt du dossier du malade et le premier rendez-vous est de «deux mois» soutenant qu'avec la mise en exploitation des deux accélérateurs du CHU Benbadis ce délai sera «réduit à un mois». Le praticien a également déclaré que «la graduelle prise en charge» de certaines sphères de radiothérapie dont l'ORL (Oto-rhino-laryngologie) dans les CAC opérationnels dans certaines

wilayas de la région Est du pays «allégera la pression sur» le CAC de Constantine et permettra «une meilleure prise en charge des malades venus des wilayas de Skikda, de Mila et d'Oum El Bouaghi». Il a affirmé, par ailleurs, qu'avec le fonctionnement en «plein régime» des centres anti-cancer des wilayas de l'Est du pays, la problématique de la radiothérapie dans la région «sera résolue d'ici la fin de l'année en cours». Le staff médical et paramédical du CAC de Constantine a, quant à lui, fait part de la nécessité de «réparer l'ascenseur du service», en panne depuis plus des deux ans, a-t-on noté. Les praticiens ont souligné que les séances de radiothérapie étant au sous-sol du CAC, le transfert des malades au deuxième étage se fait dans «des conditions difficiles», et souvent par des «des accompagnateurs des malades» hospitalisés. Reste à savoir si les cancéreux de cette région n'auront pas à passer du piston pour bénéficier des séances de la radiothérapie. Il a noté que plus d'une cinquantaine d'accélérateurs linéaires de radiothérapie seront réceptionnés avant la fin de l'année 2017.

Yasmine Ayadi

LA QUESTION DU JOUR

Chute du prix du baril ou déflation généralisée ?

Suite de la page une
Autrement dit, dans les jours qui viennent, on peut tout aussi bien

voir la chute se poursuivre ou bien au contraire s'inverser brusquement, soit pour un court laps de temps soit pour une phase plus longue. La prévision est en l'espèce un exercice d'autant plus difficile que cette baisse n'est pas un phénomène isolé, mais concomitant à un tassement général des prix des matières premières. On peut toujours dire que la baisse des matières premières est une conséquence de celle des hydrocarbures. On n'en a pas pour autant la certitude. De ce que deux choses apparaissent l'une immédiatement à la suite de l'autre ou quasiment en même temps, il ne s'ensuit pas nécessairement que la première est cause de la seconde, pour la bonne raison que les deux peuvent être des effets d'un troisième facteur, qui en l'occurrence se désignerait lui-même pour ainsi dire : la crise économique mondiale consécutive à la crise financière de 2008. Maintenant, il est incontestable que les prix de l'énergie ne peuvent baisser plusieurs mois de suite sans que beaucoup d'autres produits, et en premier lieu ceux des matières premières, ne se laissent entraîner dans la même spirale. C'est qu'à l'origine de toute production, il y a une dépense d'énergie. Si celle-ci est en baisse, il doit en aller de même de toute production. Mais là aussi, ce n'est pas une loi, mais juste une tendance, que bien des paramètres peuvent contrarier, dont au premier chef la spéculation, qui parce qu'elle intervient sur tous les marchés, agit un peu à la manière de l'énergie, ou plus exactement de son prix. Mais la chute du cours du baril à laquelle s'ajoute sinon une chute drastique du moins une baisse significative des prix des matières premières, cela peut aussi s'interpréter comme le signe d'une déflation touchant l'économie mondiale, et qui serait déjà assez bien avancée, bien que non encore reconnue comme telle. Or de la déflation, il est question depuis bien des années, mais sans qu'elle soit diagnostiquée de façon formelle par les voix autorisées. On dirait par peur de rendre le mal effectif en le nommant.

M. H.

Développement agricole

Ferroukhi présente à Milan la politique algérienne

■ Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ahmed Ferroukhi, a souligné, hier à Milan, que la question de la disponibilité des produits alimentaires était au cœur de la politique agricole de l'Algérie, visant notamment à renforcer sa sécurité alimentaire.

Par Saïda F.

« **L**a question de la disponibilité et de l'abondance (des produits alimentaires) est prise en charge dans le cadre d'une politique nationale de développement agricole, des forêts et de la pêche que nous mettons en œuvre sous la conduite du président de la République Abdelaziz Bouteflika », a indiqué le ministre lors de la célébration de la Journée nationale de l'Algérie à l'Exposition universelle qui se tient dans cette ville du nord de l'Italie.

Cette politique, a-t-il poursuivi, vise « à renforcer la sécurité alimentaire du pays et à promouvoir un développement économique homogène des territoires agricoles pour contribuer au développement économique et diversifier nos exportations ».

M. Ferroukhi a, dans ce cadre, relevé que les pouvoirs publics accordaient une « priorité

extrême » au développement des modes de production durable pour parvenir à couvrir les besoins alimentaires du pays à l'avenir, compte tenu de l'impact des changements climatiques sur les ressources naturelles et, par conséquent, sur la sécurité alimentaire.

Les efforts de relance de la production agricole nationale « permettent, aujourd'hui, une couverture appréciable de nos besoins alimentaires par la production nationale », a-t-il soutenu lors de cette journée nationale tenue en présence de représentants de plusieurs pays participant à cette Exposition universelle.

Pour le ministre, le caractère aride et semi-aride du climat en Algérie « nous impose d'accroître nos efforts à l'effet d'adapter notre secteur agricole et la population rurale qui bénéficie d'un grand intérêt des pouvoirs publics ».

En faisant référence au choix de la thématique de l'Expo Milan 2015 intitulée « Nourrir la planète, énergie pour la vie », M. Ferroukhi a affirmé que ce thème résumait l'ambition pour relever le défi de la disponibilité de l'alimentation.

Il a également saisi cette occasion pour souligner que cette Exposition universelle était propice pour rappeler à la communauté internationale son devoir à l'égard des centaines de millions de personnes qui souffrent de la faim et de la malnutrition dans le monde.

« Nous devons, en effet, produire en quantité suffisante mais de manière durable et responsable, c'est-à-dire dans le respect le plus humble de notre Terre nourricière. De même, nous devons consommer autrement et mieux, sans excès et sans gaspillage », a encore plaidé le ministre.

Par ailleurs, le ministre a tenu à s'exprimer sur la coopération

économique algéro-italienne, en se félicitant de la contribution des entreprises italiennes dans le développement de plusieurs secteurs d'activités en Algérie, à l'image de l'énergie, des travaux publics, du transport et du bâtiment.

Les deux pays, a-t-il observé, ont également tissé des liens de coopération dans l'agriculture et les industries agroalimentaires à travers trois projets qui portent sur le système de gestion intégré de l'information agricole et rurale, la certification des plants pour l'amélioration des cultures fruitières en Algérie et la filière laitière et fromagère.

L'Algérie et l'Italie sont aussi liées par trois mémorandums d'entente portant sur l'agriculture, la protection des plantes et la quarantaine végétale, la santé animale et la sécurité sanitaire

des aliments, a rappelé M. Ferroukhi.

De son côté, le vice-ministre italien de l'Agriculture, Andrea Olivero, a qualifié de « solides » les liens bilatéraux dans les domaines politique et économique, affirmant que les deux pays doivent œuvrer à raffermir davantage leur coopération « afin de promouvoir les échanges commerciaux et de contribuer à renforcer la paix et la sécurité dans le monde ».

« Il faut affronter ensemble les défis de la disponibilité de l'alimentation dans le monde, la réduction de la pauvreté notamment dans les zones rurales », a ajouté le responsable italien.

Dans ce sens, M. Olivero a rappelé que l'Algérie était parmi les 38 pays dans le monde à avoir atteint l'objectif d'éliminer le risque de la faim avant 2015

dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Lors de la célébration de la Journée nationale de l'Algérie à Expo Milan 2015, M. Ferroukhi a visité le pavillon national en compagnie de plusieurs responsables algériens et italiens.

La Journée nationale de l'Algérie a été marquée par plusieurs festivités reflétant la richesse et la diversité de la culture algérienne, avec au programme un concert de musique andalouse et une exposition philatélique.

S'étalant sur une superficie de 750 m², le pavillon de l'Algérie propose aux visiteurs de près de 150 Etats les facettes multiples du pays, liées particulièrement au patrimoine, à la gastronomie et au tourisme.

S. F./APS



P.V.D. R.

Accidents de la route Baisse du nombre de victimes durant les sept premiers mois 2015

QUELQUE 2 216 personnes ont été tuées et 21 914 autres blessées dans 12 352 accidents de la route survenus durant les sept premiers mois de l'année 2015 à l'échelle nationale, soit une baisse par rapport à la même période de l'année écoulée, a indiqué hier un bilan de la Gendarmerie nationale.

Une baisse a été enregistrée en ce qui concerne le nombre de morts, de blessés et d'accidents de la route survenus durant les sept premiers mois de l'année 2015 à l'échelle nationale par rapport à la même période de l'année écoulée où 2 266 morts, 25 858 blessés et 14 308 accidents ont été recensés, a ajouté la même source.

Concernant le nombre d'accidents, la wilaya d'Alger vient en tête avec 793 accidents, alors que le bilan de victimes le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'sila avec 98 morts. Quant au nombre de blessés, les wilayas d'Alger et Ain Defla ont enregistré 968 chacune. Parmi les principales causes de ces accidents, l'excès de vitesse (4 659 cas), les dépassements dangereux (1 672 cas) et le non-respect de la distance de sécurité (808 cas), précise la même source.

R. N.

Avec de nouvelles exigences et innovations

Salon de l'optique et de la lunetterie en octobre

Le Salon international de l'optique et de la lunetterie, qui aura lieu du 22 au 24 octobre, sera caractérisé par de nouvelles exigences expérimentées, susceptibles d'intéresser les acteurs de cette filière ainsi que des innovations et des créations inédites, a indiqué l'organisateur de cet événement.

Ce sont les acteurs de l'optique et de la lunetterie qui domineront l'espace de ce SIOL 2015 qu'organise annuellement RH. International Communication, a déclaré son DG, Rachid Hessa.

Il a ajouté que cette année, ce sera le pavillon « R » du Palais des expositions des Pins maritimes qui l'abritera du 22 au 24 octobre, sous le patronage du ministre de la

Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

« Cette édition sera totalement différente des précédentes, c'est ce que promettent les organisateurs. Pas question de revenir sur les traces des derniers salons, l'exigence de la profession et du professionnalisme domineront le terrain de cette 9^e édition qui se veut un carrefour d'informations, d'agoras, de lieux de rencontres, de convivialité festive entre l'ensemble des hommes et femmes qui animent cette filière », a-t-il dit.

Il a relevé que tout sera mis en œuvre pour que cette nouvelle étape du Salon international de l'optique et de la lunetterie soit « un service à la disposition des ophtalmo-

logues et opticiens ». M. Hessa a indiqué que de nouvelles expériences expérimentées susceptibles d'intéresser les acteurs de cette filière dans leur business seront exposées.

« Ils découvriront ainsi de nouvelles technologies et innovations ainsi que des créations inédites. Pour la première fois ce rendez-vous sera enrichi d'un espace réservé aux montures et équipements pour enfants », a-t-il dit, ajoutant qu'« à cela s'ajoute l'organisation d'une journée professionnelle où seront débattus plusieurs thèmes scientifiques, relations avec les différentes institutions, la formation des opticiens, et pour la première fois la contrefaçon ».

R. G.

Parc automobile

Plus de 5,4 millions de véhicules recensés à fin 2014

■ Le parc national automobile (PNA) a atteint 5 425 558 de véhicules à fin 2014, en hausse de 5,89% par rapport à l'année précédente, selon l'Office national des statistiques (ONS).



Par Hassina B.

Cette augmentation du PNA s'explique par les véhicules neufs immatriculés en 2014, sachant que les immatriculations de véhicules neufs importés confirment leur mise en circulation effective.

Il est observé, cependant, que le nombre des immatriculations des véhicules neufs a diminué passant à 301 722 unités en 2014 contre 314 872 en 2013,

soit une baisse de 4,14%, indiquent les chiffres consolidés de l'ONS.

L'essentiel des immatriculations des véhicules neufs opérées en 2014 a été mené au cours du 2^e semestre, soit 197 301 véhicules (plus de 65% des véhicules immatriculés en 2014).

L'autre constat relevé est qu'une bonne partie des véhicules importés en 2014 n'a pas été immatriculée au cours de

leur année d'importation. En effet, sur les 439 637 véhicules importés l'année dernière, 301 722 ont été immatriculés (68,6%), tandis que le reste (137 915 unités) a été stocké.

En 2014, les importations des véhicules ont reculé de près de 21% par rapport à l'année 2013 durant laquelle 554 269 unités avaient été importées.

Le PNA a connu un «boom» dès l'année 2011 lors de laquelle plus de 1,04 million de véhicules

ont été immatriculés et réimmatriculés dont 234 889 véhicules neufs (22,46% de la totalité). Ce taux, qui avait contribué au rajout du parc national, a atteint une moyenne de 21,6% durant les trois dernières années.

Par catégorie de véhicules, le PNA est constitué essentiellement de véhicules de tourisme avec 3 483 047 unités (64,2% de la totalité), de camionnettes avec 1 083 990 (près de 20%), de camions avec 396 277 (7,3%), de tracteurs agricoles avec 146 041 (2,7%), de remorques avec 134 019 (2,47%), de autocars et autobus avec 82 376 (1,52%), de motos avec 20 380 (0,38%) et de véhicules spéciaux avec 4 756 (0,1%).

La répartition du PNA selon les tranches d'âge des véhicules montre que le nombre des moins de 5 ans a atteint 1 253 731 unités (23,11% de la totalité du parc à fin 2014), des 5 à 9 ans à 933 006 véhicules (17,2%), des 10 à 14 ans à 346 788 (6,4%), des 15 à 19 ans à 214 287 unités (3,95%), des 20 ans et plus à 2 677 746 (49,35%).

Concernant la répartition du PNA par wilaya, l'ONS relève que les cinq premières wilayas qui comptent le plus grand nombre de véhicules sont Alger avec 1 427 799 unités (26,32% de la totalité), suivie de Bliida avec 301 076 (5,55%), Oran avec 280 627 (5,17%), Constantine

avec 198 175 (3,65%) et Tizi-Ouzou avec 189 080 (3,45%). Quant aux types de carburants utilisés, l'organisme public des statistiques confirme que l'essence est la plus importante source d'énergie pour les véhicules avec une part de 65%, contre 34% pour le gasoil.

H. B./APS

Grèce/Privatisations Priorité au long terme et à l'investissement

LE NOUVEAU fonds de privatisation, exigé par les créanciers de la Grèce, devra constituer sur le long terme (30 ans) un capital valorisant les actifs publics, sans les brader dans l'urgence, affirme le ministère grec des Finances.

Dans un communiqué, le ministère indique s'être mis d'accord avec les créanciers du pays (UE et FMI) sur les grandes lignes de cette nouvelle structure qui succèdera au fonds (Taiped) créé en juillet 2011 dans le cadre des précédents plans de sauvetage.

La nouvelle structure, affirme le ministère, aura une «logique et un fonctionnement complètement différents». S'apparentera à un «fonds d'investissement public» similaire à ceux «d'un certain nombre d'autres Etats, comme la Norvège ou l'Australie».

Parmi ces différences, le ministère cite une gestion «sur un horizon de 30 ans», sans pression à la vente immédiate des actifs publics, mais avec la possibilité d'attendre «des conditions économiques plus favorables».

Les objectifs de privatisation auraient été ainsi revus à la baisse. Le FMI viserait 1,5 milliard d'euros de revenus d'ici à 2018, la Commission européenne 2,5 milliards, contre 6 milliards dans les précédents plans, selon le ministère.

Outre des actifs fonciers, immobiliers, des actions d'entreprises publiques, le fonds «intégrera probablement aussi les futurs revenus tirés de l'exploitation des ressources naturelles du pays, hydrocarbures par exemple». Son montant de 50 milliards sera pour moitié réservé à la consolidation du système bancaire et l'autre moitié ira «au développement et au service de la dette», affirme le ministère, précisant que les besoins immédiats de recapitalisation des banques sont estimés à 10 milliards d'euros. Le nouveau fonds est une des exigences de l'accord de principe conclu le 13 juillet sur un troisième plan d'aide à la Grèce depuis 2010.

R. E.

Le FMI réexamine son panier de devises Probable intégration du yuan

Le Fonds monétaire international (FMI) examinera, lors de sa revue quinquennale de son panier de devises prévue fin 2015, l'intégration de la monnaie chinoise dans la composition du panier du Droit de tirage spécial (DTS). Dans un rapport publié à l'issue d'une réunion de réflexion préliminaire sur le réexamen du DTS, le FMI a affirmé que son conseil d'administration procédera vers la fin de l'année à l'examen formel de la composition et de la valorisation du panier de ses devises de référence. «Le yuan chinois est actuellement la seule devise non incluse dans le panier du DTS qui répond au critère relatif aux exportations. Le but principal sera donc de déterminer si cette monnaie satisfait aussi le critère de monnaie librement utilisable pour pouvoir entrer dans la composition du panier», a indiqué le directeur du Département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation du FMI, Siddharth Tiwari.

Outre cette question, le réexamen portera également sur la méthodologie qui sert à déterminer la pondération des monnaies composant le panier et sur les instruments qui servent à déterminer le taux d'intérêt du DTS, a-t-il souligné.

Créés en 1969, les DTS visent à compléter les réserves officielles des pays membres du FMI. Leur composition est actuellement basée sur un panier de quatre monnaies : dollar us, euro, livre sterling et yen.

Tous les cinq ans, le FMI révisé le statut des monnaies dans le cadre de ses DTS et

ouvre une fenêtre pour l'introduction d'autres monnaies. S'agissant des critères d'inclusion d'une monnaie dans la composition du DTS, Tiwari a expliqué que d'après les critères actualisés en 2000, le panier du DTS se compose des quatre monnaies émises par les pays membres ou unions monétaires dont les exportations de biens et de services avaient la plus grande valeur au cours d'une période de cinq ans et qui ont été jugées «librement utilisables» par le FMI.

Aux termes des Statuts, une monnaie «librement utilisable» est largement utilisée pour le règlement de transactions internationales et couramment échangée sur les principaux marchés des changes.

Le critère relatif aux exportations vise, selon lui, à garantir que les devises qui composent le panier sont celles de pays membres ou unions monétaires qui jouent un rôle central dans l'économie mondiale.

Le concept de libre utilisation de la monnaie renvoie aux emplois et aux échanges effectifs qui en sont faits sur les marchés internationaux, indépendamment du fait que la monnaie flotte librement ou soit pleinement convertible.

En d'autres termes, une monnaie peut être largement utilisée et couramment échangée même si elle fait l'objet de certaines restrictions de compte de capital.

Concernant la proposition, formulée par les services du FMI, de la prorogation jusqu'au 30 septembre 2016 du panier du DTS

actuel qui vient à expiration à la fin de l'année, le responsable a noté qu'elle vient en réponse aux observations formulées par les utilisateurs de DTS, qui jugent souhaitable que l'on évite de modifier le panier à la fin de l'année civile, ce qui faciliterait le bon déroulement des opérations libellées en DTS.

«Une prorogation de neuf mois permettrait aux utilisateurs de se préparer à l'éventuelle modification du panier, si le Conseil d'administration décidait d'y ajouter le yuan. La prorogation proposée, sur laquelle le Conseil d'administration se prononcera dans le courant de ce mois, ne préjugerait en aucune façon du calendrier d'achèvement ni de l'issue du réexamen», ajoute-t-il.

Estimant que le réexamen est bien avancé, il a souligné qu'il reste à approfondir les travaux dans plusieurs domaines, en liaison étroite avec les autorités chinoises et les autres pays membres, pour contribuer à éclairer la décision du FMI.

A propos de la majorité requise pour inclure une devise dans le DTS, M. Tiwari a expliqué qu'en règle générale, les modifications de la méthode d'évaluation du panier du DTS nécessitent une majorité de 70%, et certaines modifications touchant au principe de la valorisation du DTS nécessitent une majorité de 85% du total des voix attribuées.

Toutefois, historiquement, les décisions modifiant la méthode de valorisation ont été prises à une majorité de 70%.

Salem K./Agences

Tizi Ouzou

Les élus appelés à lister les priorités de développement et à les rendre publiques

■ Les élus locaux de Tizi-Ouzou ont été invités par le wali, Brahim Merad, à établir des listes des actions de développement à mener en priorité dans leurs localités et à les rendre publiques.

Par Lamine D./APS

Intervenant à l'occasion de la fête de la forge abritée par le village Ihitoussen (commune de Bouzguene, 70 km à l'extrême sud-est de Tizi-Ouzou), M. Merad qui a pris ses fonctions de chef de l'exécutif le 30 juillet dernier, a demandé aux élus locaux de «recenser de manière exhaustive tous les besoins de leurs localités et de les prioriser en soulignant les besoins les plus pressants qui nécessitent une prise en charge immédiate».

Ce recensement des besoins en matière de développement local, a-t-il ajouté, se fera en collaboration avec les comités de villages. «Je demande aux élus d'impliquer les comités de villages pour voire ensemble comment prioriser les actions de développement à entreprendre et à en informer les citoyens», a-t-il insisté, préconisant aux Assemblées populaires communales (APC) de délibérer sur la question et d'afficher les listes des priorités afin que les citoyens en soient informés.

L'administration, a-t-il souligné, aura à étudier les sources de financement (subventions de l'Etat, les budgets locaux) pour la matérialisation de ces projets prioritaires qui vont permettre d'améliorer le cadre de vie des citoyens. «L'objectif étant d'ins-



crire le maximum d'opérations dont la population a besoin», a-t-il relevé.

Le développement local, a insisté M. Merad, se fera de manière «organisée» et «équitable», afin de mettre à niveau les différentes localités de la wilaya notamment en matière de voies d'accès, d'alimentation en eau potable, d'énergie et

d'hygiène du milieu. «Il s'agira de mettre en place un programme de développement et de mise à niveau qui permettra un partage équitable des ressources et évitera des déséquilibres régionaux».

Le chef de l'exécutif qui a déclaré avoir «toujours rêvé» de travailler dans une wilaya qui dispose d'une organisation

sociale comme celle de Tizi-Ouzou, constituée de comités de villages actifs et d'un mouvement associatif très dynamique, a rappelé que la priorité sera accordée au développement local et rural, à travers des actions de désenclavement, d'amélioration de l'hygiène du milieu et de l'alimentation en eau potable, de raccordement

au réseau électrique, de gaz et de la fibre optique. A son retour du village Ihitoussen où il a assisté, durant le week-end, à la première édition de la fête de la forge organisée par le comité de village et l'association «Sevaa Zvari» (les sept enclumes), le wali de Tizi-Ouzou s'est rendu au siège de l'APC de Bouzguène où il a visité le service de l'état civil et s'est enquis du volume de travail et de la durée d'établissement des différentes pièces demandées par les citoyens, notamment l'extrait de naissance 12S.

L. D./APS

Tourisme et hôtellerie à Souk Ahras Des projets pour accroître les capacités d'accueil

LES PROJETS

d'investissement touristique validés à Souk Ahras par le Calpifref (Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier) permettront d'augmenter les capacités d'accueil hôtelières qui passeront de 152 à 350 chambres, a-t-on appris auprès de la direction du tourisme et de l'artisanat. Cette augmentation de 198 chambres, fruit de la validation de 13 dossiers

d'investissement sur 48 déposés devant le Calpifref, concerne, a précisé la même source, des projets pour lesquels a été réservée une superficie de 40 hectares qui sont destinés à offrir 690 postes d'emploi permanents. Un responsable de la direction du tourisme a précisé que sur les 13 projets validés, «5 sont sur le point d'être achevés», parmi lesquels la rénovation et l'extension de l'hôtel Oum El Khair (ex-Sidi-Messaoud) au centre de Souk Ahras, la réalisation d'un parc des loisirs avec un hôtel 3 étoiles, l'extension et la modernisation de Hammam Ouled Driss, avec la construction d'un hôtel de 10 chambres, un hôtel de 20 chambres et un restaurant à Sedrata.

D'autres projets agréés depuis 3 années par le Calpifref sont en cours de réalisation et portent, entre autres, sur la construction d'un hôtel de 30 chambres dans la commune de Bir Bouhouche et d'un motel de 10 chambres à Oued Kebrat.

R.R.

Laghouat

Plusieurs projets en cours de réalisation à Sidi-Makhlouf

Dix-sept projets de développement, tous secteurs confondus, sont en cours d'exécution dans la commune de Sidi-Makhlouf (45 km de Laghouat), a-t-on appris des responsables de cette collectivité.

Retenues au titre du programme communal de développement (PCD) de 2015 pour un financement de 75 millions DA, ces opérations, actuellement à différents taux d'avancement de leurs travaux, portent sur la réhabilitation des réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement et sur l'extension du réseau d'éclairage public.

La réhabilitation de certains édifices publics, la protection des cimetières et leur

clôture, la réalisation d'un jardin d'enfants en réponse à une forte demande locale, font partie des projets retenus pour cette commune dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie du citoyen, estiment les responsables de cette collectivité.

Le secteur de l'éducation a bénéficié d'un projet de réalisation d'un lycée de 600 places, doté d'un régime de demi-pensionnat d'une capacité de 200 couverts, en plus d'un groupement scolaire, devant ouvrir leurs portes à la prochaine rentrée scolaire (2015/2016).

La commune de Sidi-Makhlouf s'est vue accorder une enveloppe de 30 millions DA pour l'aménagement, en cours, du site tou-

ristique de Bekheddache, en plus de l'inscription d'une opération de réalisation d'une décharge publique devant contribuer à la protection de l'environnement des communes de Sidi-Makhlouf et El-Assafia.

Traversée par la RN-1, cette commune a connu ces dernières années un bond qualitatif en matière de développement ayant permis l'ouverture de nouvelles antennes d'institutions publiques telles que les subdivisions des secteurs des travaux publics et de l'hydraulique, l'Algérienne des eaux, une antenne de la Caisse de mutualité agricole, et la création de nouveaux emplois, ont estimé les responsables de cette collectivité.

N.T./APS

Université d'El-Oued

Plus de 5 750 nouveaux inscrits

Quelque 5 755 nouveaux bacheliers se sont inscrits, au titre de la nouvelle saison universitaire 2015-2016, à l'université Chahid Hamma-Lakhdar d'El-Oued, a-t-on appris des responsables de cette institution.

Ces inscrits sont répartis sur les huit facultés que compte l'université, à savoir celles des

lettres et langues, des sciences humaines et sociales, des sciences exactes, des sciences de la nature et de la vie, des sciences économiques, de gestion et sciences commerciales, de technologies, ainsi que du droit et sciences politiques, en plus d'un institut des sciences humaines, a précisé le vice-recteur de l'université d'El-

Oued, Bachir Menai. L'université d'El-Oued a été renforcée, en vertu du décret exécutif du 22 juin 2015, d'une nouvelle faculté des sciences exactes et d'un institut indépendant des sciences islamiques, a-t-il ajouté.

Selon le même responsable, l'encadrement universitaire sera étoffé de 23 nouveaux postes

budgetaires devant porter le nombre du corps enseignant à près de 750, tous grades confondus.

L'université Chahid Hamma-Lakhdar compte, à la lumière des inscriptions finales pour la saison 2015-2016, un effectif global de plus de 21 000 étudiants.

S.M.



Naufrage au large de la Libye

Cinq passeurs présumés détenus à Palerme

■ Après le naufrage d'un navire de pêche ayant fait plus de deux cents morts au large de la Libye, la police italienne a annoncé, hier, avoir arrêté à Palerme cinq des survivants de ce nouveau drame en Méditerranée.

Par Ahmed O./Agences

Il s'agit de deux Algériens, de deux Libyens et d'un Tunisien, âgés de 21 à 24 ans, tous soupçonnés d'avoir été des passeurs. Ils risquent des poursuites pour homicides avec circonstances aggravantes et aide à l'immigration clandestine, a précisé la police de Palerme dans un communiqué. Les autorités italiennes pensent qu'ils auraient fait embarquer six cent cinquante personnes sur le navire qui a coulé. Ces migrants, en majorité des Syriens fuyant la guerre civile, auraient payé chacune entre 1 200 et 1 800 dollars pour leur passage en Europe, au départ de la Libye.

Deux cents passagers portés disparus

Selon des témoignages recueillis auprès des trois cent soixante survivants arrivés jeudi au port de Palerme, en Sicile, «les criminels avaient chacun un rôle précis à bord» : l'un pilotait

le bateau, aidé de deux autres passeurs, tandis que d'autres étaient chargés d'empêcher les passagers de bouger, usant pour cela de couteaux et de bâtons.

Les témoignages font également état de différences de traitement en fonction de l'origine des migrants : les «Africains» n'obéissant pas aux ordres ont été «marqués au couteau au niveau de la tête», tandis que les «Arabes» étaient frappés avec des ceintures. Les passeurs ont assuré aux passagers du pont que les Africains devaient «supporter de rester enfermés pendant trois jours dans la cale, étant donné qu'ils avaient payé la moitié du prix des autres pour leur traversée», a rapporté la police de Palerme dans son communiqué.

Le bateau a rapidement pris l'eau au nord de la ville libyenne de Zouara, au point de noyer le moteur mercredi matin. Les migrants avaient alors lancé un appel au secours. Lorsqu'un navire irlandais est arrivé à leur secours plusieurs heures plus



F. : DR

tard, un mouvement de foule a fait chavirer le bateau, qui a rapidement coulé.

Une importante opération de secours, impliquant sept bateaux, a permis de sauver près de quatre cents personnes, mais aussi de repêcher vingt-six corps. Quelque deux cents autres passagers, en particulier ceux qui n'ont pas eu le temps de sortir de la soute, sont toujours portés disparus.

«Cimetière des migrants»

Depuis plusieurs années, la Méditerranée a hérité du surnom

de «cimetière des migrants». Venus pour l'essentiel de Libye, du Soudan, d'Érythrée, de Syrie ou d'Afghanistan, ils sont plus de deux mille hommes, femmes et enfants à avoir perdu la vie en mer en tentant de gagner les côtes italiennes ou grecques depuis janvier, selon l'Organisation internationale pour les migrants. En avril, un naufrage avait coûté la vie à quelque huit cents personnes et conduit l'Union européenne à augmenter les moyens alloués à son dispositif de surveillance et de sauvetage maritimes. Au grand dam des ONG, cette opération, baptisée «Triton», n'a pas

pour priorité de sauver les migrants mais de surveiller les frontières. Son budget est trois fois inférieur à celui de l'opération italienne «Mare Nostrum», et son équipement bien plus modeste.

Au total, cent quatre-vingt-huit mille personnes sont arrivées illégalement depuis janvier en Europe, via la Méditerranée. Le Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO) a estimé que le nombre de demandeurs d'asile dans les pays de l'Union européenne avait fait un bond de 68% au cours des cinq premiers mois.

A.O./Agences

Convergence sur l'urgence de la mise en œuvre de l'accord des Nations unies

LE MINISTRE des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, s'est entretenu au Caire avec le ministre égyptien des Affaires étrangères, Sameh Choukri, où les deux parties ont souligné l'urgence de la mise en œuvre de l'accord des Nations unies en Libye. Lors de ces discussions, il s'est dégagé une «convergence» sur l'urgence de la mise en œuvre intégrale de l'accord proposé par les Nations unies et de l'accélération des négociations sur les annexes devant accompagner cet accord et ce, en vue de la mise en place d'un gouvernement de large union nationale devant gérer la phase de transition en Libye. Ce dernier aspect fera l'objet de négociations sous l'égide des Nations unies

à Genève à partir du 10 août courant. Les deux parties ont également appelé, en cas d'échec des négociations, «à situer les responsabilités et à prendre des sanctions contre tous ceux qui entravent le processus, comme recommandé par les Nations unies».

Cette position rejoint celle d'autres partenaires, notamment l'Italie et les Etats-Unis, exprimée lors des rencontres entre M. Messahel et le ministre italien des Affaires étrangères et le sous-secrétaire américain, respectivement à Alger et Madrid.

Les entretiens entre MM. Messahel et Choukri ont eu lieu en marge de la cérémonie d'inauguration du nouveau canal de Suez. A.O.

Tunisie Essid rencontre des dirigeants du mouvement Ennahdha

LE CHEF du gouvernement Habib Essid a reçu une délégation du mouvement Ennahdha, conduite par son président Rached Ghannouchi, selon des déclarations de presse de Zied Ladhari, porte-parole du mouvement. Selon M. Ladhari, la rencontre a permis de s'accorder à ce que Ennahdha présente ultérieurement au Chef du gouvernement sa vision pour l'étape à venir, le programme et la composition du gouvernement. La question de la participation d'Ennahdha au prochain gouvernement ou les portefeuilles qui pourraient lui être confiés n'a pas été évoquée lors de cette rencontre, selon M. Ladhari. «Cette question pourrait être discutée ultérieurement au cas où la participation d'Ennahdha au prochain gouvernement était confirmée», a-t-il encore dit. La délégation du mouvement Ennahdha se compose du président du mouvement Ennahdha, Rached Ghannouchi, son secrétaire général, Ali Larayedh, et le président du conseil de la Choura Fethi Ayad. R.M.

Sahara occidental

Le peuple sahraoui victime des violations multiples des droits de l'homme

Le peuple sahraoui «est victime des violations multiples des droits de l'Homme commises par le système colonial marocain dans les territoires occupés», a indiqué le président de la Commission nationale Sahraouie des droits de l'Homme (Cnsdh), Saïd Filali. Face à cette situation, a ajouté M. Filali qui a animé une conférence dans le cadre de l'université d'été des cadres du Front Polisario et de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), abritée par la wilaya de Boumerdès du 25 juillet au 12 août prochain, «la revendication du peuple sahraoui pour la tenue d'un référendum d'autodétermination enregistre des avancées d'année en année et ce, en dépit de l'entêtement et de l'hostilité du colonisateur marocain».

Il a ajouté, à ce propos, que d'importants acquis ont été réalisés par la Cnsdh au niveau international, depuis sa création en 2014. M. Filali a appelé les acteurs de la

société civile sahraouie à dévoiler et à faire connaître toutes les violations aux droits de l'Homme et aux libertés publiques commises par le système marocain contre le peuple sahraoui et de les porter devant les organisations internationales lesquelles peuvent jouer un rôle effectif au profit de la cause sahraouie. De son côté, l'observateur de la cause sahraouie, Sadek Bouguetaya, a considéré que le Maroc «vit actuellement dans un isolement politique international» en raison de son «non-respect du droit international dans l'affaire sahraouie ainsi que ses entraves au processus de négociation et son refus d'appliquer les décisions onusiennes prises dans ce sens».

Un parlementaire européen entame une grève de la faim

Le membre du Parlement européen, Jordi Sebastià, du Groupe des Verts/Alliance libre,

a entamé vendredi une grève de la faim de 24 heures de solidarité avec le citoyen sahraoui Takbar Hadi, en grève de la faim devant le consulat du Maroc à Las Palmas de Gran Canarias, Espagne, depuis un mois et six jours pour protester contre l'assassinat de son fils Mohamed Lamine Haidala par des colons marocains.

Le mouvement de l'eurodéputé Sebastià vient après un appel lancé par le mouvement espagnol de solidarité avec le peuple sahraoui aux politiciens et syndicalistes d'entrer dans une grève de la faim de 24 heures pour exprimer leur solidarité avec la mère sahraouie.

L'initiative vise à augmenter la pression exercée sur les autorités d'occupation marocaines afin de fournir des éclaircissements concernant le sujet de l'assassinat du jeune Sahraoui, Mohamed Lamine Haidala.

D.L./ SPS

Cisjordanie

Le père du bébé palestinien brûlé vif succombe à ses blessures

■ Saad Dawabcheh, le père du bébé palestinien brûlé vif il y a une semaine dans l'incendie de leur maison par des extrémistes juifs, a succombé hier à ses blessures, un décès qui risque de relancer les tensions dans les Territoires palestiniens.

Par Ali O.

Le 31 juillet, son fils Ali, 18 mois, mourait dans l'incendie provoqué par des hommes masqués ayant lancé des cocktails Molotov dans leur petite habitation du village de Douma, entouré de colonies israéliennes dans le nord de la Cisjordanie occupée.

Sa femme, Riham, 26 ans, quasiment entièrement brûlée au troisième degré, est toujours hospitalisée en Israël dans un état critique, tandis que leur autre fils, Ahmed, âgé de quatre ans, entame une lente convalescence. Il n'est plus placé sous respiration artificielle et il aurait ouvert les yeux et reconnu plusieurs personnes autour de lui, indiquent les médias locaux.

Les murs noircis de leur maison incendiée ont été couverts des mots «Vengeance» et «Prix à payer», la signature habituelle des colons et activistes de l'extrême droite israélienne.

Ce «prix à payer», c'est celui qu'imposent des extrémistes juifs, qui, depuis des années, agressent et vandalisent Palestiniens, Arabes israéliens et même soldats israéliens. Ils disent agir en représailles aux destructions de colonies sauvages, qui sont illégales non seulement aux yeux de la communauté internationale mais aussi de la loi israélienne, ou aux décisions politiques israéliennes qu'ils estiment contraires à leur volonté de coloniser tous azimuts les Territoires occupés et d'évincer les lieux de culte chrétiens et musulmans du «Grand Israël».

Longtemps impunis, ces militants du «prix à payer» sont désormais dans le viseur du gouvernement de Benjamin Netanyahu, pourtant l'un des plus à droite de l'histoire d'Israël.

Décidées à juger ces «terroristes», selon les mots de Netanyahu lui-même, les autorités ont placé, pour la première fois depuis des années, un extrémiste juif en détention administrative. Ce régime, qui permet d'incarcérer sans charge des suspects pour une durée illimitée, est traditionnellement réservé aux Palestiniens.



Les autorités ont arrêté le jeune Meir Ettinger, soupçonné d'être l'un des inspirateurs des récentes violences de l'extrémisme juif. Car si l'attaque de Douma a provoqué un tel émoi en Israël, c'est aussi parce qu'elle a eu lieu au lendemain d'une autre attaque menée par un extrémiste juif qui s'est rué sur le cortège de la Gay Pride à Jérusalem, tuant une adolescente et blessant cinq autres per-

sonnes à coups de couteau.

Deux autres jeunes ont été arrêtés après l'attaque de Douma. Tous sont soupçonnés d'activités extrémistes, mais aucun n'a directement été mis en cause pour la mort du nourrisson. Les Palestiniens, qui raillent régulièrement l'inaction de la justice israélienne face aux extrémistes juifs, veulent, eux, porter l'affaire de Douma devant la justice internationale. Aussitôt après la mort du petit Ali, le président Mahmoud Abbas annonçait saisir la Cour pénale internationale (CPI). Hier, un responsable palestinien a affirmé que le corps de son père Saad serait

autopsié afin d'apporter de nouvelles preuves au tribunal de La Haye.

Les funérailles sont prévues dans la journée à Douma, a indiqué le maire Abdessalam Dawabcheh à l'AFP, alors que le corps de Saad Dawabcheh se trouvait à la mi-journée dans un hôpital de Naplouse pour l'autopsie avant un dernier transfert vers Douma.

La mort d'Ali avait provoqué plusieurs jours d'affrontements entre Palestiniens, soldats et colons israéliens à travers la Cisjordanie. Et le décès de son père intervient au lendemain de la journée hebdomadaire de manifestation, qui dégénère souvent en heurts dans les Territoires palestiniens.

Vendredi, de nouvelles violences ont également eu lieu à Ghaza, l'aviation israélienne ayant mené un raid en représailles à un tir de roquette.

A l'annonce de la mort de Saad Dawabcheh, le porte-parole du Hamas en exil, Hossam Badran, a estimé sur sa page Facebook que «la résistance en Cisjordanie est devenue un droit et un devoir».

«Notre peuple n'a plus qu'un choix: celui de l'affrontement ouvert et global contre l'occupant sans attendre (...) de feu vert de quiconque», a-t-il ajouté, alors que le mouvement islamiste au pouvoir à Ghaza est en conflit ouvert avec l'Autorité palestinienne qu'il accuse de se compromettre avec Israël. A. O.



Points chauds

Accord

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que l'accord sur le nucléaire iranien doit encore être entériné par le Congrès américain pour être finalement entériné, Obama qui sait que la majorité républicaine y est opposée, n'hésite pas à se montrer menaçant. En effet, le président Démocrate a assuré que l'alternative à l'accord sur le nucléaire iranien serait une nouvelle guerre au Moyen-Orient, exhortant le Congrès, dominé par ses adversaires politiques, à ne pas saboter le texte. Si le Congrès «tue cet accord», «la crédibilité de l'Amérique comme leader diplomatique, la crédibilité de l'Amérique comme ancre du système international» sera «perdue», a également affirmé le président dans un long discours défendant l'accord conclu entre Téhéran et les grandes puissances le 14 juillet. «Un rejet de l'accord par le Congrès laisserait toute administration américaine absolument déterminée à empêcher l'Iran de se doter d'une arme nucléaire face à une seule option : une autre guerre au Moyen-Orient. Je ne dis pas cela pour être provocateur. C'est un fait», a réitéré Barack Obama. Le président du parti républicain, Reince Priebus, a pour sa part conspué un discours «alarmiste» dont Barack Obama «devrait avoir honte». La probabilité que les élus américains entravent ce texte historique ayant mis fin à douze ans de crise diplomatique est faible. Mais les parlementaires sont en plein débat et une résolution de désapprobation de l'accord sera probablement adoptée avant le 17 septembre. Le président pourra toutefois y opposer un veto qui ne pourra ensuite être stoppé qu'à la majorité des deux tiers. Pour s'assurer qu'au moins un tiers des membres du Congrès sont de son côté, Barack Obama a défendu le caractère historique et pacifique de l'accord, estimant que ce débat était pour les élus «le plus conséquent» de la décennie en matière de politique étrangère. Barack Obama a aussi fustigé les défenseurs de la guerre en Irak de l'administration Bush. «Beaucoup de ceux qui ont milité pour cette guerre font désormais campagne contre l'accord sur le nucléaire iranien», a-t-il déclaré. «De façon ironique, le plus grand bénéficiaire de cette guerre dans la région a été l'Iran, qui a vu sa position stratégique renforcée par l'éviction de Saddam Hussein, son ennemi de longue date», a analysé le président. Le débat sur l'accord de Vienne a considérablement refroidi les relations entre les États-Unis et Israël, qui estime sa sécurité menacée. Barack Obama n'a pas ménagé son allié durant le discours, désignant Israël comme étant le seul pays à s'être publiquement exprimé contre l'accord. Toutefois, il n'est pas certain que les Républicains soient prêts à faire la moindre faveur à l'administration Obama ou à «trahir» leurs alliés israéliens pour lesquels ils semblent avoir plus de loyauté qu'envers leur propre pays, obligeant le président américain à se servir de son veto pour faire passer cet accord pour lequel il a travaillé, officieusement plus officiellement durant une grande partie de ses deux mandats. F. M.

Kaboul

36 morts et des centaines de blessés dans deux attentats

Au moins 36 personnes sont mortes et des centaines ont été blessées dans des attentats survenus en l'espace de 24 heures à Kaboul, première vague d'attaques dans la capitale afghane depuis la nomination du successeur du mollah Omar à la tête des talibans. Les rebelles talibans n'ont pas revendiqué une première attaque, qui a tué 15 personnes dans une zone résidentielle dans la nuit de jeudi à vendredi, mais ils se sont attribués la responsabilité de la seconde, où 20 cadets de la police afghane ont péri vendredi en début de soirée.

Quelques heures plus tard, les insurgés ont lancé une attaque contre Camp Integrity, une base proche de l'aéroport de Kaboul où sont stationnées des forces spéciales américaines. Un soldat de l'Otan, dont la nationalité n'a pas été précisée, est mort dans l'offensive, selon le colonel Brian Tribus, porte-parole de «Soutien résolu», la mission de l'Alliance atlantique en Afghanistan.

Il s'agit de la première grande vague de violences à ensanglanter Kaboul depuis la nomination du mollah Mansour à la tête des talibans, en remplacement du

défunt mollah Omar, le leader historique des insurgés islamistes dont la mort a été annoncée la semaine dernière.

Un attentat suicide s'est produit en début de soirée vendredi devant l'entrée d'une académie de police de Kaboul, alors que les cadets rentraient de week-end. Un kamikaze s'est fait exploser «au milieu d'un groupe de cadets», a déclaré le chef de la police de Kaboul, Abdul Rahman Rahimi. Une source sécuritaire a expliqué à l'AFP qu'il s'était fondu dans la masse grâce à l'uniforme qu'il portait.

Trois sources au sein de la police et des services de renseignement, qui ont requis l'anonymat, ont avancé un bilan d'au moins 20 morts. Moins de 24 heures avant cette attaque, un attentat au camion piégé a dévasté une zone résidentielle du centre de Kaboul, tuant au moins 15 personnes et en blessant plus de 240, selon Sayed Zafar Hashemi, un porte-parole du président Ashraf Ghani.

Mais d'après les enquêteurs, la cible pourrait avoir été un bâtiment militaire proche du lieu de l'explosion. Des Afghans appellent leurs compatriotes à donner leur sang pour soulager des

hôpitaux débordés à la suite de cette attaque vivement condamnée par Ashraf Ghani qui a rendu visite à des blessés dans un hôpital. «En perpétrant un attentat suicide dans un quartier d'habitation, les ennemis du peuple afghan ne récoltent que la honte», a-t-il déclaré.

Interrogé par l'AFP, Zabihullah Mujahid, porte-parole des rebelles talibans a dit ne pas être «au courant» de cette attaque, mais elle pourrait porter leur marque. Les insurgés ne revendiquent généralement pas les attentats faisant des victimes civiles, même s'ils sont responsables de la plus grande partie des violences contre ces derniers, selon un rapport de la mission de l'ONU en Afghanistan (Unama) publié cette semaine.

Dans la première moitié de l'année, qui a été marquée par la fin de la mission de combat de l'Otan, les violences contre les civils ont atteint un record avec 1 592 morts et 3 329 blessés, a relevé l'Unama.

C'est sans compter les victimes au sein de la police et de l'armée afghanes, qui doivent contenir seules une insurrection s'étendant désormais à la quasi-totalité de l'Afghanistan.

Festival international des danses populaires

Une quinzaine de pays au rendez-vous

Tous les moyens humains et matériels sont mis en place pour le bon déroulement du Festival international des danses populaires, affirment les organisateurs de cet événement qui débutera aujourd'hui en fin de journée à Sidi Bel-Abbès. Des troupes de seize pays des différents continents seront représentées lors de cette onzième édition. Ainsi, une dizaine de troupes algériennes prendront part à cette manifestation afin de présenter les danses locales.

Par Abla Selles

La ville de Sidi Bel-Abbès vibrera à partir de cette après-midi sous les rythmes de différentes musiques populaires. C'est dans le cadre du Festival international des danses populaires que la grande majorité des participants est arrivée hier dans la région. Cette manifestation culturelle et artistique sera une occasion pour découvrir les danses populaires de seize pays des quatre coins du monde. Les pays invités dans le cadre de cet événement sont les Etats-Unis

(première participation), l'Inde, la Bosnie, la Côte d'Ivoire, la Syrie, l'Egypte, le Liban, le Burkina Faso, l'Ukraine, la Biélorussie, la Serbie, l'Indonésie, la Palestine, la France, la Grèce et la Bulgarie. La onzième édition de ce festival s'annonce festive car tous les pays participants sont connus par des danses populaires très artistiques créant des scènes de joie et de beauté. Cet événement qui se poursuit jusqu'au 13 du mois d'août courant sera, entre autres, un espace pour présenter les danses locales algériennes. D'ailleurs, l'Algérie



sera représentée par une dizaine de troupes évoluant dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, lesquelles mettront en relief une variété de danses locales à l'instar du genre «Alawi». Parmi les nouveautés apportées à la faveur de cette nouvelle édition, des soirées seront animées sur les rives du Lac de Sidi M'hamed-Benali, en plus de celles prévues au niveau des espaces publics comme les places «El-Wiam» et 1^{er} Novembre, et au théâtre de ver-

sure Saïm-Lakhdar. L'événement, qui coïncide cette année avec la célébration du 60^e anniversaire du déclenchement de la révolution du 1^{er} Novembre 1954, sera également rehaussé par une forte participation de troupes de fantasia et orchestres, promettant des moments hauts en couleur et sonorités dans la capitale de la Mékerra. D'autres spectacles seront donnés dans les wilayas d'Oran, Mostaganem, Aïn Témouchent et Tlemcen, a indiqué la commissai-

re du festival, soulignant que cette rencontre sera aussi mise à profit pour la consolidation de la formation au travers de conférences et ateliers. Il est à noter que cet événement attire au fil des années de plus en plus de participations étrangères. Il enregistre aussi une grande affluence de la population qui commence, ces dernières années, à donner plus d'importance à ce genre de danse. **A.S.**

Exposition universelle de Milan

La culture algérienne à l'honneur

La journée nationale de l'Algérie a été célébrée hier à Milan, à l'occasion de l'Exposition universelle qu'abrite la ville italienne, avec un riche programme centré sur le patrimoine culturel national. La manifestation s'est tenue au pavillon de l'Algérie en présence du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ahmed Ferroukhi, et de plusieurs responsables algériens ainsi que de représentants du corps diplomatique algérien accrédité en Italie. Elle a été marquée par plusieurs festivités reflétant la richesse et la diversité de la culture algérienne, avec au programme un concert de musique andalouse et une exposition philatélique. Le pavillon des expositions constitue une véritable vitrine pour promouvoir l'image de marque du pays et valoriser ses potentialités économiques, culturelles et touristiques. Pour cette édition, le pavillon national a axé sa thématique sur la valorisation du

patrimoine agricole et le développement technologique, deux axes importants sur lesquels misent l'Algérie pour assurer sa sécurité alimentaire. A cet effet, ce pavillon thématique a été équipé d'un «cyclorama» sur lequel sont projetés des vidéos mettant en valeur le riche héritage agricole millénaire de l'Algérie et les perspectives de développement de l'agriculture. Les organisateurs n'ont pas lésiné sur les efforts pour faire connaître les spécialités culinaires du pays en dédiant un espace dans ce pavillon à la gastronomie algérienne et un second pour une exposition philatélique regroupant l'ensemble des timbres postaux algériens, édités à l'occasion des différentes éditions de cette Exposition universelle, dont celle de cette année. «Le pavillon national constitue une opportunité idoine pour montrer à la communauté internationale les efforts déployés par l'Algérie

pour gagner la bataille de la sécurité alimentaire notamment depuis la mise en œuvre de la politique du renouveau agricole lancée en 2008», souligne-t-on au Commissariat général de l'Algérie à l'Expo Milan 2015. La contribution de l'Algérie à la réduction de la famine dans le monde, notamment en Afrique, sera également mise en exergue lors de cette exposition, ajoute-t-on de même source. L'Algérie a été primée trois fois consécutivement à cette exposition pour l'excellence dans la présentation des contenus et le respect du thème. En 2008, elle avait décroché la médaille d'argent à l'exposition de Saragosse (Espagne) puis la médaille d'or en 2010 à l'édition de Shanghai en Chine et la médaille de bronze en 2012 à l'exposition de Yeosu en Corée du Sud **F.H.**

RENDEZ-VOUS CULTURELS

- Théâtre antique de Djemila**
Jusqu'au 15 août : Festival international de Djemila.
- Tahtahate El Fenanine (la Pêcherie)**
Jusqu'au 16 août : Des soirées chaabi animées par une pléiade d'artistes.
- Maison de la culture de Sidi Bel-Abbès**
Jusqu'au 13 août : Festival international des danses populaires.
- Maison de la culture de Tizi Ouzou**
Jusqu'au 9 août : Festival arabo-africain des danses folkloriques.
- Galerie d'art Asselah**
Jusqu'au 10 août : Exposition de l'artiste Hachemi Ameur, sous le thème : «Anamorphoses et certitudes».

Coup-franc direct



La JSK déboussolée !

Par Mahfoud M.

La saison n'a pas encore commencé que la JS Kabylie se trouve dans une situation très difficile avec une première démission du manager général, Karim Doudène, qui fait suite à la pression qui est exercée sur le club depuis quelque temps, après le bras de fer engagé entre des opposants au président, Hannachi et ce dernier. Même si Doudène a maillé sa démission en avouant que cela est due au manque de considération, la vérité est qu'il se sente mal à l'aise en raison de ce qui se passe ces derniers jours et le fait qu'il devra faire face à une grande opposition étant donné qu'il sera dans le clan du président mal aimé, Hannachi. La situation est telle que la crise pourra s'installer à tout moment tant que ce malaise est toujours là. Mais qu'est-ce qui a fait que le club se trouve dans cette situation alors que tout le disposait à jouer les premiers rôles ? En fait, les conflits qui ont éclaté entre ces membres opposants et le président fait que la situation se détériore dans le club, surtout que Hannachi a peu de soutien maintenant en raison de la saison catastrophique vécue l'année dernière où l'équipe a flôlé la descente en Ligue II. En tout cas, la situation est telle que le club le plus titré en Algérie est dans une situation où il risque de se retrouver dans un climat difficile si rien n'est fait pour le sauver. **M. M.**

Afrobasket 2015

Cheriet quitte le stage de la sélection

L'international algérien de basketball, Mehdi Cheriet, a quitté vendredi le stage de préparation de la sélection algérienne qui se déroule jusqu'au 14 août à Istanbul (Turquie), dernière étape de sa préparation pour l'AfroBasket-2015 prévu du 19 au 30 août en Tunisie. Selon une source proche de la sélection algérienne, Cheriet qui avait rejoint le groupe début août, «a quitté le stage suite à un différend» avec le staff technique algérien composé de Ali Filali et Toufik Chebani. Le président de la FABB, Rabah Bouarifi a confirmé le départ de Cheriet, mais selon lui, «pour aller consulter son médecin traitant en France.» Le staff technique algérien comptait beaucoup sur l'apport de Cheriet (28 ans, 2,02 m),

qui évoluait la saison dernière au SOM Boulonnais (Pro A-France) et avait participé avec l'Algérie à l'AfroBasket 2013 en Côte d'Ivoire. La sélection algérienne avait entamé sa préparation pour l'AfroBasket en mai dernier à travers plusieurs stages de préparation dont un du 30 juin au 15 juillet à Zrece en Slovaquie. Le stage d'Istanbul prendra fin le 14 août et l'équipe se déplacera à Tunis le 18 août. Elle élira domicile à Hammamet. La liste définitive des 12 joueurs concernés par le championnat d'Afrique sera communiquée par le staff technique le 16 août. Pour sa 15^e participation à l'Afrobasket, l'Algérie évoluera dans le groupe D, aux côtés de la Côte d'Ivoire, du Cap-Vert et du Zimbabwe.

Championnat du monde U-19 garçons de handball (1^{re} journée/Gr C) Défaite de l'Algérie face à la Russie

La sélection algérienne de handball des moins de 19 ans (U-19) s'est inclinée vendredi à Ekaterinbourg face au pays hôte la Russie (45-34), mi-temps (22-19), en ouverture du 6^e championnat du monde (7-20 août). Ayant tenu la dragée haute aux Russes lors de la première période, les Algériens ont sombré en deuxième mi-temps en encaissant 23 buts pour 15 buts marqués. Logée dans le groupe C, l'Algérie évoluera aux côtés de la Russie (pays hôte), de la Croatie, champion du monde-2009, de la Suisse, du Qatar et du Danemark, triple champion du monde (2007, 2011 et 2013). La prochaine sortie des coéquipiers de Boudaoui Hichem (GS Pétroliers) dans cette compétition est prévue dimanche face au Danemark (16h00 algérienne).

Athlétisme

Issam et Belfarar recherchent les minima des JA-2015



Les athlètes Nima Issam (triple saut) et Mohamed Belfarar (800m) prendront part au meeting «élite» d'athlétisme qui s'organise, samedi la FAA au stade «Sato» de la cité olympique à Alger, avec la mission de réaliser les minima des Jeux africains-2015, prévus à Brazzaville (4-19 septembre). Le meeting est organisé juste avant la date butoir des minima sera certainement

ment mis à profit par «les retardataires», et selon les spécialistes, seul Issam Nima sur le triple saut et à un degré moindre Mohamed Belfarar sur le 800 m peuvent prétendre réaliser l'objectif. Cependant, il y aura surtout deux mondialistes Laarbi Bouraâda sur certaines épreuves du décathlon et Amina Bettiche sur le 3000 m steeple. Ces deux athlètes qui ont participé au championnat national «open» le week-end dernier, ont préféré rester sur place à Alger contrairement aux autres qui ont fait l'impasse sur l'open où qui sont repartis juste après. Pour encourager une forte participation et aussi une concurrence, la FAA a doté le meeting «élite» de primes financières pour les trois premiers et des bonus en cas de réalisation de performances fixées. Ainsi les trois lauréats de chaque épreuve recevront respectivement 8 000, 5 000 et 2 000 DA alors que les bonus sont de l'ordre de 50 000, 30 000 et 20 000 DA pour les trois meilleures performances fixées. 21 épreuves dont 7 concours figurent au programme de meeting «élite» qui intervient après le championnat national «open» des 1^{er} et 2 août 2015.

Ligue des champions d'Afrique (4^e journée)/El Merikh Soudan-ESS L'Aigle Noir pour rester en course

L'Entente de Sétif tentera ce soir dans le match comptant pour la 4^e journée de la Ligue des champions d'Afrique face à la formation soudanaise d'El Merrikh de revenir avec un résultat probant pour garder intactes ses chances de qualification au dernier carré de la plus prestigieuse des compétitions africaines.

Par Mahfoud M.

L'Aigle Noir qui est à la troisième place avec quatre points dans son escarcelle souhaite damer le pion à l'ogre soudanais, même si cela ne sera pas vraiment facile. Il faut savoir, en effet, que les Soudanais avaient imposé le partage des points aux Sétifiens lors de la précédente journée et tablent sur un succès lors de ce match qu'ils reçoivent à domicile pour consolider leur deuxième place qui leur permettra d'accompagner l'USMA en demi-finales. Les poulains de Garzitto compteront certainement sur le soutien de leurs fans qui se déplaceront en force au stade pour prendre les trois points de la victoire



Les Sétifiens au pied du mur

et se rapprocher plus de la qualification. Les Soudanais sont des habitués de la Ligue des champions et ont des atouts à faire valoir, ce qui rendra la mission des Sétifiens très difficile. Cela dit, les gars de la ville des Hauts-Plateaux ne comptent pas baisser les bras et souhaitent aller le plus loin possible dans cette compétition et pourquoy pas refaire le coup de la saison passée et remporter le trophée ou plutôt le garder. L'Entente tentera de casser l'invincibilité d'El Merrikh qui n'a encaissé aucun but

lors de cette compétition depuis son début. Il faut savoir que l'ESS a l'habitude de revenir avec des résultats probants de l'extérieur de ses bases, même si sa mission ne sera pas de tout repos cette fois-ci en raison du manque de confiance de ses joueurs et surtout après les changements apportés à l'effectif. Les Sétifiens devront être solides défensivement pour espérer revenir au moins avec le point du nul qui sera une bonne chose pour l'équipe qui devra savoir gérer la rencontre. **M. M.**

L'USM Alger en demi-finales

L'USM Alger s'est imposée vendredi soir au stade Messaoud Zougar d'El Eulma devant le MC El Eulma sur le score de 1 but à 0 (0-0 mi-temps), en match comptant pour la quatrième journée (Gr B) de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique de football. Le seul but de la rencontre a été inscrit pour l'USM Alger par Mohammed Rabie Meftah à la 49^e min permettant ainsi aux Algérois de se qualifier pour les demi-finales de cette compétition. La première mi-temps de la rencontre a connu un nombre équilibré d'occasions entre les deux clubs algériens, avec une légère domination du MC El Eulma, qui a pu créer trois occasions par Hamiti aux 1^{er}, 3^e et 18^e minutes. Entre-temps, les visiteurs ont essayé de contrer les tentatives du

Mouloudia, surtout à la 10^e minute, à la suite d'un corner tiré par Seguer qui trouve la tête de Bedbouda, mais malheureusement ce dernier met sa balle à quelques millimètres au-dessus de la transversale du gardien Mohamed Mokrani. Juste après, les deux formations occupent le milieu de terrain, avec parfois des contre-attaques des deux côtés jusqu'à la fin de la première mi-temps, sur un score de 0 à 0. La deuxième mi-temps a connu l'entrée en jeu de l'attaquant malgache de l'USMA Andréa, l'homme qui a bouleversé le match et qui a été derrière, quasiment, toutes les occasions de l'USMA, dont une tentative qui a apporté un coup franc réalisé par Belaïli pour Meftah, ce dernier se trouve seul face au gardien Mokrani et

ouvre le score par une tête à la 49^e minute, offrant ainsi la qualification à son équipe. Le reste du match a connu une domination presque totale des «Rouges et Noirs», car ils ont failli élargir le score à maintes reprises, à l'exemple d'une tête de Chafai à la 65^e min qui a flôlé la transversale du gardien d'El Eulma. Par la suite, les joueurs de l'USM Alger ont su gérer le rythme de la rencontre sans difficulté jusqu'à la fin de cette partie dirigée par l'arbitre Gabonais Eric Arnaud Otago Castane. Ce résultat place l'USM Alger au premier rang du classement avec 12 pts, alors que l'ES Sétif et El Merrikh du Soudan se partagent la deuxième place avec 4 pts chacun. De son côté, le MC El Eulma occupe la dernière place avec (0) point.

Ligue 1 Mobilis (1^{re} journée)

Le match MCA-CRB avancé au jeudi 13 août

Le match MC Alger-CRB Belouizdad comptant pour la première journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football, programmé initialement pour samedi 15 août, a été avancé au jeudi 13 à partir de 18h00 au stade Omar-Hamadi (Alger), indique vendredi la LFP en Algérie. Cette décision prise au lendemain de la publication par la LFP du programme de la journée inaugu-

rale du championnat de l'élite (saison 2015-2016) est justifiée par la programmation, pour samedi 15 août, d'un autre derby de la capitale opposant le NA Hussein-Dey à l'USM Alger au stade du 20-Août. Le président de la LFP, Mahfoud Kerbadj, avait annoncé auparavant que les derbies algérois comptant pour l'exercice 2015-2016 seront domiciliés au stade du 5-Juillet, mis de nou-

veau en service par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, le 4 juillet après presque deux ans de fermeture pour des travaux de rénovation. Mais contre toute attente, le programme de la 1^{re} journée du championnat a maintenu le système en la matière prévalant depuis deux saisons et permettant à chaque équipe algéroise de recevoir dans son stade ses adversaires en matches derbies.

MO Béjaïa

Deux matches amicaux au menu du stage d'Alger

Le MO Béjaïa (L1 de football) disputera deux matches amicaux lors du stage prévu à Dar El Beïda (Alger) du 7 au 14 août en prévision du coup d'envoi du championnat prévu le week-end prochain. «Nous avons décidé de programmer deux matches amicaux contre deux clubs de la capitale qui seront désignés ultérieurement. Cela va permettre au staff technique d'apporter les derniers réglages à l'équipe en vue du début de la compétition», a affirmé le président du MOB Aboubakeur Ikhlef. Ce regroupement intervient après le stage effectué à Gammarth en Tunisie ponctué par quatre rencontres amicales, dont la dernière s'est disputée lundi dernier face à la formation saoudien-

ne d'Al-Fath (0-0). Par ailleurs, le MOB, vice-champion d'Algérie et détenteur de la Coupe d'Algérie a été très actif en matière de recrutement en engageant pas moins de 13 joueurs. Ainsi, Meliani (ex-ASO Chlef), Boukria (ex-ES Sétif), le gardien de but Daïf (ex-ASO Chlef), Hadji (ex-CSC), Tedjar (ex-ASO Chlef), Mebaraki (ex-USMH), Maâmar Youcef (ex-RC Relizane), Lakhdari (ex-ASO Chlef), Bendjelloul (ex-ASMO), Khadir (ex-MC Alger), Belkacem (ex-USMM Hadjout), Nday Mohamed Waliou (ex-Stade Mbour/Sénégal) et Fallou Gallas Wade (ex-équipe réserve de l'Atletico Madrid/Espagne) joueront la saison prochaine sous les couleurs du MOB.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Point d'ordre

Services doublement gratuits

Par Nazim Rochd

Il est parfaitement admis par une bonne partie des commerçants, qui crient à l'injustice, que les impôts sont une charge qui les pénalise. Ils oublient, cependant, de dire ou encore moins de reconnaître que c'est le consommateur final qui paie ces dits impôts. Et qu'ils ne sont que les intermédiaires. Et comme le consommateur final est très majoritairement le salarié, l'artisan ou le retraité, ce sont les plus pauvres qui financent le budget des services publics. Heureusement, dirait-on, que le pétrole est là pour compenser la fraude fiscale. Sinon, faute de solidarité institutionnelle on imagine à quoi ressemblerait le pays, ses villes, ses villages. A quoi ressembleraient les hôpitaux et les écoles, s'ils sont construits, les routes et toutes les infrastructures qui font le cadre de vie, si elles sont édifiées. En passant, il serait intéressant de comptabiliser l'apport de cette catégorie au-dessus de tout dans les investissements de l'Etat et dans les transferts et autres aides qu'il apporte aux démunis. Il serait extraordinaire de trouver une part conséquente. Voilà donc une catégorie sociale, fort nombreuse, qui se situe de surcroît en dehors de l'économie réelle, là où se crée la richesse, qui utilise les moyens payés par l'argent des autres et qui, sans vergogne, détourne ce qu'elle peut détourner comme richesses, tout en se posant en victime. On dit que nous serions le seul pays au monde où il fait meilleur et de loin d'être plutôt boutiqueur que médecin. Sans oser une comparaison avec une quelque autre catégorie, en dehors de celle des entrepreneurs. Le hic

est que sans les producteurs, salariés ou patronat, le commerce n'aurait pas d'objet. De nos jours, c'est principalement grâce à la rente pétrolière, qui permet les importations massives de produits, que la sphère de la distribution prospère et règne sur la société. Tout le monde en parle, tout le monde s'en plaint, mais rien n'y fait, ni les contrôles, ni les appels au civisme, ni la religiosité envahissante. Ce qui signifie qu'il faut d'autres outils que des contrôleurs aux moyens dérisoires et à la motivation inégale. Il s'agit d'obliger les fraudeurs à payer. La chose peut être simplifiée à la source. Ce qui est sûr c'est qu'ils trouveront des parades, mais les exposer à la servilité et à l'opprobre. Mais le fléau sera considérablement atténué. Il suffit de leur appliquer la règle du «payé-servi». Il suffit que soient instituées des cartes d'accès aux services publics les plus essentiels, à commencer par les établissements de santé et les structures scolaires. Ce ne sera pas d'une grande difficulté, en principe, d'en doter tous ceux qui vivent de leurs salaires ou les pensionnés, assurés sociaux, restera à identifier les catégories qui n'émargent pas pour une raison ou pour une autre au budget. Cette mesure, bien expliquée, parce que juste, aura l'avantage de faire en sorte que les contribuables soient satisfaits de l'usage qui est fait de leur civisme et de leur argent. L'opération vaut le coup d'être tentée, elle ne coûtera pas plus cher que toutes les investigations, toutes les procédures de vérification, tous ces imprimés qui encombrant l'institution fiscale. Plus de services doublement gratuits. Chiche !

N.R.

Violences en Egypte

Un policier abattu par balle au sud-ouest du Caire

UN POLICIER a été abattu par balle hier, dans la province du Fayoum, au sud-ouest du Caire, a indiqué le ministère égyptien de l'Intérieur. Les assaillants, qui étaient cachés, ont tiré sur un convoi transportant deux prisonniers sur le point d'être libérés, avant de prendre la fuite, a précisé un officier de police de haut rang, cité par l'AFP. Cette agression survient cinq jours après que des policiers eurent tué cinq suspects présumés d'une autre attaque dans la même province. Depuis la destitution en juillet 2013 du président

Mohamed Morsi par Abdel Fattah al-Sissi, alors chef de l'armée et actuel chef de l'Etat, des centaines de policiers et soldats égyptiens ont été tués dans des attaques dans le Sinaï, dans le Delta du Nil et la capitale. Les attentats les plus meurtriers ont eu lieu dans la province désertique du Sinaï (nord-est), devenue le fief d'un groupe armé qui a fait allégeance à l'organisation terroriste autoproclamée Etat islamique (Daech/EI) et menace actuellement d'exécuter un otage croate enlevé en juillet au Caire.

R.N.

LE PÉTROLE SOUS LA BARRE DES 49 DOLLARS



Louvis

Djalou@hotmail.com

Bilan du mois de juillet de la sûreté de wilaya de Boumerdès

269 affaires traitées dont 86 pour coups et blessures volontaires

Les différentes structures de la sûreté nationale implantées sur le territoire de la wilaya ont traité au cours du mois de juillet 269 affaires dans lesquelles sont impliquées 281 personnes, 257 adultes 20 femmes, 1 mineur et 3 étrangers.

Par A. Kichni

Parmi ces dernières, 45 ont été placées sous mandat de dépôt et 41 autres ont bénéficié de la citation directe et comparaitront en audience. Quant aux autres individus interpellés, ils ont été mis en liberté. Ainsi, le bilan des activités précise que 86 affaires sont liées aux coups et blessures volontaires dans lesquelles sont impliquées 110 personnes, 43 affaires au vol dont deux affaires de vol par effraction, 17 affaires pour injures insanités et propos grossiers, 11 affaires pour menace et une affaire aux mœurs et atteinte à la famille. 1047 grammes de drogue «de résines cannabis» et 76 comprimés psychotropes récupérés.

Dans le cadre de la lutte contre la drogue et les stupéfiants, les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire ont traité 21 affaires liées au trafic et commerce de drogue et récupéré pas moins de 1047 g du genre de résine de cannabis et 76 comprimés de psychotropes. 13 dealers sur les 14 interpellés ont été placés sous mandat de dépôt et un autre en citation directe. Retrait de 408 permis de conduire pour excès de vitesse. Par ailleurs, le bilan de la sécurité routière indique qu'au cours de la période du même mois, il a été enregistré 18 accidents de la circulation causant la mort d'une personne et 26 blessés contre 17 au mois de juin avec un bilan d'un mort et

22 blessés. Dans le même cadre, les policiers chargés de la sécurité routière ont saisi 408 permis de conduire contre 577 au mois de juin. Le communiqué précise que 118 infractions pour excès de vitesse détectées par le dispositif du radar contre 62 au mois de juin. 1363 contraventions pour différentes infractions, entre autres, stationnement interdit non-respect des panneaux de signalisation et 32 véhicules mis en fourrière dont des transports de voyageurs et véhicules poids lourds. Ainsi, les brigades chargées de la circulation routière ont relevé au cours du mois de juillet 2000 infractions pour différents délits contre 2858 infractions au mois de juin.

A. K.

El-Bayadh

6 blessés suite au renversement d'un bus de voyageurs

Six personnes ont été blessées dans la nuit de vendredi à hier suite au renversement d'un bus de voyageurs assurant la liaison Batna-Béchar, sur le tronçon de la RN-47 reliant les communes d'El-Bayadh et Bouâlem, a-t-on appris auprès de la protection civile. L'accident s'est produit à 17 km d'El-Bayadh, suite

au dérapage et au renversement du bus, causant des blessures, à différents degrés de gravité, à six de ses passagers (21 à 26 ans), qui ont été évacués vers l'Établissement public hospitalier Mohamed Boudiaf à El-Bayadh, a-t-on précisé. Les passagers du bus, une quarantaine, ont eu une grande frayeur et étaient sous le

choc, suite à cet accident qui s'est produit dans la nuit, alors que plusieurs d'entre eux dormaient, selon la même source. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale territorialement compétents pour déterminer les circonstances de l'accident.

S.T./APS

Contrebande

Quatre trafiquants de nationalité malienne arrêtés dans le sud du pays

Quatre contrebandiers de nationalité malienne ont été arrêtés vendredi par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) et des éléments de la Gendarmerie nationale (GN), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée,

un détachement de l'ANP et des éléments de la GN, relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji-Mokhtar de la 6^e Région militaire, ont arrêté hier le 7 août 2015, dans deux opérations distinctes, quatre contrebandiers de nationalité malienne et ont saisi trois camions, 71 200 litres de carburant et une quantité de farine estimée à deux tonnes, destinés à la contrebande», a

précisé la même source. Le même jour et au niveau de la 4^e Région militaire, un autre détachement de l'ANP, relevant du secteur opérationnel de Ghardaïa, a arrêté deux contrebandiers de nationalité algérienne et saisi un véhicule utilitaire chargé de 6024 bouteilles de boissons, a ajouté le communiqué du MDN.

M.K.